

Faire la transition vers le Programme de carte commerciale RBC

Bienvenue au Programme de carte commerciale RBC®, qui permet à votre entreprise de gérer son propre programme de carte de dépenses grâce à *Décisionnex*® RBC®. Pour vous aider à passer au Programme de carte commerciale RBC, nous avons rédigé une liste des meilleures pratiques afin d'assurer une transition harmonieuse.

Si vous déteniez auparavant des cartes d'entreprise RBC

Vous aurez déjà eu une discussion avec votre conseiller, Implantation, Cartes commerciales, qui vous aidera à effectuer les tâches suivantes :

- ✓ Établir de façon efficiente de nouvelles cartes commerciales pour vos employés au moyen de *Décisionnex* RBC, en vous fournissant une liste des titulaires actuels de carte d'entreprise RBC. Une fois que vos titulaires auront reçu leur carte commerciale RBC, ils pourront l'activer immédiatement et commencer à l'utiliser.
- ✓ Transférer les points RBC Récompenses actuels des cartes d'entreprise RBC aux cartes commerciales Voyages (le cas échéant).
- ✓ Pour tirer le maximum des avantages des cartes commerciales RBC, nous vous recommandons de fermer vos comptes de carte d'entreprise RBC actuels. Votre conseiller, Implantation, Cartes commerciales, pourra vous y aider une fois l'établissement de votre programme achevé.
- ✓ Nous vous suggérons de télécharger tous les relevés électroniques de carte d'entreprise RBC que vous souhaitez conserver, car vous ne pourrez plus y accéder une fois que les comptes de carte d'entreprise seront fermés.

IMPORTANT: Avant de procéder à la fermeture de vos comptes de carte d'entreprise RBC, vous devez :

- ✓ Payer intégralement les soldes des cartes. Les soldes ne peuvent pas être transférés au programme de carte commerciale.
- ✓ Vous assurer que les titulaires de carte ont transféré tout paiement préautorisé qu'ils avaient mis en place pour leurs cartes actuelles à leurs nouvelles cartes commerciales.
- ✓ Confirmer que vos titulaires cessent d'utiliser leurs anciennes cartes d'entreprise RBC et qu'ils les détruisent en toute sécurité dès qu'ils auront reçu et activé leurs nouvelles cartes commerciales.

Si vous faites la transition depuis un autre fournisseur

- ✓ Une fois que vos titulaires auront reçu leur carte commerciale RBC, ils pourront l'activer immédiatement et commencer à l'utiliser.
- ✓ Assurez-vous qu'ils ont transféré tout paiement préautorisé qu'ils avaient mis en place pour leurs cartes actuelles à leurs nouvelles cartes commerciales.

Pour toute question, communiquez avec le [Centre des services de cartes commerciales](#) ou le Centre de soutien clientèle de Cartes commerciales à cartescommercialesrbc@rbc.com ou au 1 877 334-9938.